

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 153-2019
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.189

Déposée le: 05.06.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Sancar (Bern, Les Verts) (porte-parole)

Cosignataires: 8

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Insertion des bénéficiaires de l'aide sociale aptes au travail

Le Conseil-exécutif est chargé, en coopération avec les grandes communes, d'élaborer un plan d'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale aptes au travail.

Développement :

Une part des bénéficiaires de l'aide sociale sont aptes au travail et peuvent être insérés sur le marché du travail par des mesures ciblées développées en collaboration avec le secteur privé. Les bénéficiaires de l'aide sociale aptes au travail sont généralement disposés à travailler, mais l'accès limité à des offres d'emploi adaptées ou le manque de qualification et de soutien les en empêchent. Ces personnes peuvent pourtant être formées et préparées spécifiquement au marché du travail par des mesures de formation et d'encouragement ciblées, un soutien et une aide à la recherche d'emploi.

Pour que cela fonctionne, il faut des investissements. A long terme, ces investissements sont plus que rentabilisés, car les caisses de l'Etat comme les bénéficiaires de l'aide sociale ont tout à

gagner à un système qui leur fait une place sur le marché du travail et les affranchit ainsi de l'aide de l'Etat.

Les communes de grande taille travaillent directement avec les bénéficiaires de l'aide sociale et savent comment préparer ces personnes au marché du travail et avec quelles mesures d'encouragement. C'est pourquoi la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale doit, avec ces communes, élaborer un plan qui indiquera comment développer de telles mesures de formation ciblées, en impliquant les entreprises installées dans le canton. Ce plan devrait aussi livrer des pistes pour améliorer l'accès des bénéficiaires de l'aide sociale aux emplois offerts par les entreprises publiques (canton, communes, unités externalisées, etc.).

Destinataire

- Grand Conseil